

# AVIS PUBLIC



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 1471, avenue du Mont-Royal Est

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA18 25 0431 du **5 novembre 2018**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **1471, avenue du Mont-Royal**.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 20 novembre 2018, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau;

QUE ce projet de résolution vise l'autorisation d'une marge latérale inférieure à celle prescrite pour un appentis au toit du bâtiment situé au 1471, avenue du Mont-Royal Est.

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx